

DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

Dans une école supérieure, une université ou un établissement spécialisé de même niveau

Je soussigné(e) :

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : N° _____ Rue _____

☐ AMNÉVILLE

☐ MALANCOURT-LA-MONTAGNE

Tél Portable _____

Mail _____ @ _____

Sollicite une participation communale aux frais d'études supérieures pour mon fils – ma fille :

Bénéficiaire :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : _____

BAC obtenu en : _____

AUTRES ENFANTS À CHARGE DE LA FAMILLE :

NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE FRÉQUENTÉE

RESSOURCES DE LA FAMILLE :

Employeur du père en 2019 : _____

Employeur de la mère en 2019 : _____

Employeur de l'étudiant(e) en 2019 : _____

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE DE LA FAMILLE

(figurant sur l'avis d'imposition 2020 au titre des revenus 2019) _____ euros

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et suis informé(e) que toute déclaration inexacte entraînera le rejet de ma demande.

SIGNATURE :

☐ Du père ☐ De la mère ☐ De l'étudiant(e) Amnéville/ Malancourt, le _____

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

1. **Certificat de scolarité année scolaire 2020/2021** mentionnant :
 - . Les coordonnées de l'établissement - Le cursus suivi
 - . Nom, prénom, date de naissance de l'étudiant(e).
2. **Photocopie intégrale (recto-verso) de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2020 sur les revenus 2019 des parents et, le cas échéant, de l'étudiant(e).**
Si vos revenus issus de votre travail à l'étranger ne figurent pas sur votre avis d'imposition, fournir obligatoirement le certificat de déclaration fiscale et de rémunérations perçues au titre de l'année 2019
3. **Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant, (à défaut celui des parents accompagné de la procuration fournie par notre service)**
4. Si l'étudiant(e) ne porte pas le même nom que le demandeur, **copie intégrale** du livret de famille.
5. Justificatif de domicile du demandeur, facture d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone

DÉPOT DE LA DEMANDE

Du lundi **09 novembre** 2020 au vendredi **18 décembre** 2020 inclus, **dernier délai**

Au service enfance

Espace St Exupéry, Rue Clémenceau

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Ou

En mairie de Malancourt-la-Montagne

Aux jours et heures de permanence :

lundi 14h00-19h00, **mardi** 14h00-17h00, **mercredi** 8h00-12h00 / 14h00-17h00,

jeudi 14h00-17h30 et le **vendredi** 8h00-12h00